

2023

2026



DIDAFÉ

BILAN SCIENTIFIQUE

Contextes d'exercice de
l'enseignement du français

**Former à l'enseignement du français écrit en contexte
plurilingue et transeuropéen : enjeux, modèles, pratiques
innovantes et inclusives.**

Séminaire d'experts
Novi Sad, les 5 et 6 avril 2024



Cofinancé par
l'Union européenne



Table des matières

Introduction	4
Objet et objectifs du module	4
Rappel des objectifs spécifiques du module	4
Rappel des principaux résultats attendus de ce module	5
1. L'organisation des sessions	5
2. Contenus des quatre thématiques	6
2.1 Contenus de la thématique Organisation des systèmes éducatifs albanais, français, roumain et serbe	6
2.1.1 Similitudes en grandes lignes entre les différents systèmes éducatifs	7
2.1.2 Similitudes concernant l'existence de réformes sur de différents aspects ou niveaux de l'enseignement	8
2.1.3 Similitudes concernant l'obligation de la scolarisation	8
2.1.4 Questionnements et pistes d'exploitation scientifique et pédagogique	9
2.2 Contenus de la thématique Place des langues en Albanie, en France, en Roumanie et en Serbie	9
2.2.1 Similitudes concernant l'enseignement du français et l'importance du multilinguisme/plurilinguisme	11
2.2.2 Similitudes concernant l'importance de coopération internationale et francophone	12
2.2.3 Similitudes concernant les défis et perspectives du statut du français, principalement entre les pays des Balkans	13
2.2.4 Questionnements et pistes d'exploitation scientifique et pédagogique	13
2.3. Regards croisés sur les différents contextes (Première et deuxième thématique)	14
2.3.1 La formation des enfants dans le préscolaire	14
2.3.2 Répartition des élèves dans la classe, concernant le critère ethnique	14
2.3.3. Le programme universitaire pour devenir enseignant	15
2.3.4. D'autres points discutés	15



2.4	Contenus de la thématique Formation des enseignants de français et la place de l'écrit dans les curricula: situation en Albanie, en France, en Roumanie et en Serbie.....	15
2.4.1	Similitudes concernant l'importance de la formation initiale et continue des enseignants ainsi que des autres disciplines en français.....	17
2.4.2	Similitudes concernant la richesse des programmes et modules de formation, formation pédagogique et master FLE	18
2.4.3	Questionnements et pistes d'exploitation scientifique et pédagogique	19
2.5	Contenus de la thématique Ressources pédagogiques pour former les enseignants	19
2.5.1	Similitudes concernant	21
2.5.2	Questionnements et pistes d'exploitation scientifique et pédagogique	22
2.6	Regards croisés sur les différents contextes (troisième et quatrième thématique).....	22
2.7	Le témoignage des enseignants serbes de français	23
	Conclusions.....	23

Introduction

Objet et objectifs du module

Le séminaire s'est tenu les 5 et 6 avril 2024 à Novi Sad dans les locaux de la Faculté de Philosophie et de Lettres de l'Université de Novi Sad FFUNS. Dans le cadre de sa préparation:

- a été organisée une réunion de préparation. Cette réunion a eu lieu en ligne le 7 mars 2024 (12 h 30) et a porté sur le programme des deux journées proposées par Novi Sad, le recrutement des experts et l'avancée de la préparation des contenus ainsi que sur des points divers liés à l'organisation des deux journées.

-a été élaboré le programme définitif des deux journées en accord avec l'Université coordinatrice du projet et les autres universités du consortium; ce programme a été envoyé en avance à toutes les universités participantes au projet et aux deux journées.

-a été élaboré le cahier des charges des experts et approuvé en avance par les membres du projet. Le cahier des charges des experts précise leur engagement et le choix qu'ils feraient par rapport à leurs présentations parmi les blocs suivants: *politiques linguistiques et éducatives, formation des enseignants de français, ressources pédagogiques.*

-a été établi le logo du projet DIDAFÉ qui a été introduit ensuite dans le programme et les présentations des participants au séminaire scientifique.

Rappel des objectifs spécifiques du module

Quels sont les objectifs spécifiques de ce module de travail et comment contribuent-ils aux objectifs généraux du projet? Le projet déposé auprès de l'Agence Erasmus + France définit les attendus du module en ces termes:

« Au sein des systèmes éducatifs des pays partenaires du projet, mais aussi dans la vie socioprofessionnelle, ce module de travail vise, d'une part, à déterminer la place du français en général par rapport à d'autres langues partenaires étrangères et nationales ainsi que celle du français écrit; il cherche, d'autre part, à identifier les cadres de référence de l'enseignement des langues en général et du français écrit en particulier. Il porte ainsi sur

des éléments de contexte, qui permettent de mieux comprendre les logiques qui sous-tendent les pratiques des enseignants, car celles-ci sont toujours socialement et institutionnellement situées. Concrètement, il sera question de cerner les politiques linguistiques et éducatives en circonscrivant, du point de vue synchronique et diachronique, la place du français sur le marché des langues, celle des langues partenaires, les contextes dans lesquels les différentes langues sont employées, leur complémentarité ou leur concurrence, la place et l'usage de l'écriture pour ces langues, etc.

Au niveau éducatif, il sera question de l'organisation des systèmes éducatifs respectifs (découpage et place des langues), du recrutement et de la formation des enseignants du français, des contenus de formation, de la manière dont ces contenus sont définis, du niveau de formation des enseignants à la sortie de la formation, des institutions qui les forment, des profils de formateurs, des modalités de formation continue, etc. Seront par ailleurs identifiés les ressources et les références: curricula, modèles, méthodes, dispositifs, manuels, soubassements théoriques, pédagogiques et idéologiques, etc. Renforcer les compétences professionnelles des enseignants à l'échelle transeuropéenne passe par une analyse fine et comparative des contextes institutionnels d'exercice du métier. »

Rappel des principaux résultats attendus de ce module

« Le module portant sur le contexte sociolinguistique, éducatif et pédagogique conduira à une meilleure connaissance (i) des politiques linguistiques et éducatives, de la place des langues, du français en général et du français écrit en particulier ainsi que des théories et des modèles qui structurent son enseignement ; (ii) des profils des enseignants du français en contextes scolaires et extrascolaires ainsi qu'aux profils des organismes qui les forment tant en formation initiale que continue ; (iii) des théories, des modèles et des dispositifs mobilisés pour former les enseignants à enseigner l'écrit dans divers contextes (scolaires, extrascolaires, en L1, L2 ou en FLE) et auprès de publics diversifiés (lettrés ou faiblement scolarisés et/ou éloignés de la culture scolaire qui passe par l'écrit). Ces connaissances, qui feront l'objet des valorisations pédagogiques et scientifiques, viendront enrichir les curricula de formation dans nos institutions de formation en intégrant ou renforçant des approches et des analyses comparées portant sur plusieurs systèmes éducatifs, linguistiques et pédagogiques, et en dégagant les invariants et les spécificités. Des approches et des outils

d'analyse qui seront déployés dans le cadre de ce module pourront être appliqués dans d'autres sphères culturelles et linguistiques. La connaissance des contextes aura pour entre autres retombées de faciliter les mobilités d'enseignement et de formation dans des pays partenaires; les différentes institutions partenaires prépareront mieux les étudiants et les enseignants candidats aux mobilités entrantes et sortantes, ce qui leur permettra de mieux agir à l'échelle transnationale. L'analyse comparée des modèles, des théories et des ressources permettra d'identifier ce qui est présent chez les uns et chez les autres, ce qui est un préalable pour monter une formation commune interuniversitaire tenant compte des différentes réalités culturelles, historiques et sociolinguistiques. »

1. L'organisation des sessions

Le programme a été articulé autour des trois grands blocs comme cités dans le cahier des experts. Chaque session a suivi la logique de la répartition des blocs prévus dans le cahier des charges des experts et a été suivi de débats croisés ou de témoignages de praticiens.

Pour le Bloc 1 Politiques linguistiques et éducatives

Première session plénière: Organisation des systèmes éducatifs albanais, français, roumain et serbe, suivie de débats croisés

Deuxième session plénière: Place des langues en Albanie, en France, en Roumanie et en Serbie, suivie de débats croisés

Pour le bloc 2 Formation des enseignants de français

Troisième session plénière: formation des enseignants de français et la place de l'écrit dans les curricula: situation en Albanie, en France, en Roumanie et en Serbie, suivie de débats croisés

Pour le bloc 3 Ressources pédagogiques

Quatrième session plénière : *Ressources pédagogiques pour former les enseignants*, suivie par le témoignage de professeurs de français serbes

Pour chaque session, les quatre pays du consortium à savoir la Serbie, la Roumanie, la France et l'Albanie, ont réalisé des communications en rapport avec les thématiques citées ci-dessus.

Quelques communicants sont intervenus en qualité d'experts :

- KISI Anida, Université de Tirana
- LEJEUNE Constance, Université Bordeaux-Montaigne
- MALET Régis, Université de Bordeaux-INSPE
- VELICU Anca-Marina, Université de Bucarest
- VILIĆ Ivana, Université de Novi Sad

2. Contenus des quatre thématiques

2.1 Contenus de la thématique Organisation des systèmes éducatifs albanais, français, roumain et serbe

Les différentes présentations ont réalisé des apports importants en rapport à la thématique sur les différents niveaux des systèmes éducatifs (y compris la prise en compte des groupes ethniques et des programmes conçus en fonction de leurs cultures), des réformes curriculaires axées sur le développement des compétences clés européennes, l'examen des réformes récentes, la formation des enseignants et les valeurs républicaines sous-tendant le système (pour la France).

La **présentation de la Serbie** a porté sur les niveaux du système éducatif en Serbie (le niveau préscolaire, l'enseignement élémentaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur) ; la particularité du système éducatif en Serbie avec le cas de la Voïvodine et les groupes ethniques, les types de programmes suivis, à savoir ceux en commun et ceux qui sont conçus avec des éléments de la culture de chaque minorité, des exemples de manuels traduits en langues de minorité, la différence entre

l'enseignement général et l'enseignement professionnel (réalisé en alternance), l'enseignement supérieur et ses trois cycles d'études, pour conclure avec les principales institutions du système éducatif en Serbie.

La **présentation de l'Albanie** a abordé les langues en Albanie y compris celles qui sont minoritaires, le profil de la politique linguistique, le système éducatif (cadre juridiques et administratifs, instituts nationaux soutenant la mise en œuvre des politiques, directions régionales de l'éducation et bureaux de l'éducation, responsabilités au niveau du gouvernement local, etc.), l'organisation du système éducatif en Albanie (éducation préscolaire, éducation de base, enseignement secondaire, enseignement professionnel, établissements d'enseignement privé, éducation pour les minorités nationales, enseignement supérieur y compris des informations sur l'Université de Tirana) ainsi que les politiques et pratiques en matière d'enseignement des langues étrangères en Albanie : langues étrangères dans l'enseignement primaire, dans l'enseignement secondaire et dans les sections bilingues, écoles spécialisées en arts et en sports.

La **présentation de la Roumanie** a porté sur le système éducatif national (établissements d'enseignement public et privé, éducation de petite enfance, enseignement primaire, enseignement secondaire et enseignement supérieur), quelques repères avant la loi de l'enseignement de 2023 comme par exemple le projet de réforme de l'enseignement de 1994, le statut des langues étrangères à l'école selon la loi de 1995, la place de la première langue et deuxième langue étrangère du primaire au lycée. Ensuite, il a été traité le marché libre des manuels scolaires en fonction du partage 1^{ère} langue étrangère/ 2^e langue étrangère, la nouvelle culture curriculaire à la fin des années 90, pour continuer avec les nouveautés qu'ont apportées les nouvelles lois de l'enseignement 1995/2023 pour le niveau pré-universitaire (la structure modifiée du baccalauréat à partir de 2028-2029) et universitaire (exemple études universitaires courtes, études en alternance, etc.), quelques statistiques sur le nombre des diplômés de l'enseignement supérieur en 2022, les diplômés de l'enseignement supérieur en Roumanie (évolution par domaine 1938-2017).

La **présentation de la France** a traité des traits caractéristiques du système éducatif français et de la profession enseignante, l'explication de l'enseignement du tronc commun par rapport aux autres modèles en Europe, des différents cycles du système éducatif en France (crèche, école élémentaire, collège, lycée etc.), de la durée de scolarisation obligatoire, du

temps d'instruction et de congés, de la formation des enseignants en France, avec un focus sur les dynamiques de la formation initiale et continue des enseignants.

2.1.1 Similitudes en grandes lignes entre les différents systèmes éducatifs

Entre les grands niveaux des systèmes éducatifs à savoir l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, on note des points de convergence, mais aussi des spécificités nationales.

Spécificités nationales

En **Serbie**, il y a différents groupes ethniques (albanais, bulgares en Serbie du Sud et de l'Est, et hongrois, monténégrins, bosniaques, serbes, slovaques, croates, roumains en Voïvodine), les programmes sont identiques jusqu'à la huitième classe, mais il existe aussi des matières particulières comme la langue avec des éléments de culture de chaque minorité et l'art musical en langue de minorité ; tous les autres manuels sont identiques en ce qui concerne le contenu, mais ils sont traduits en langue de minorité. En Serbie, l'éducation de base commence à 7 ans.

En **Roumanie**, l'enseignement secondaire (supérieur) professionnel et technique (d'une durée de 3 ans) est divisé en enseignement professionnel, technique et en études postsecondaires (enseignement tertiaire non universitaire).

En **Albanie**, le nombre des établissements d'enseignement supérieurs publics et non publics est supérieur à celui des pays de l'Union Européenne. En Albanie, il existe 15 établissements d'enseignement supérieur publics et 25 non publics, soit 14 établissements pour 1 million d'habitants, ce qui est au niveau de certains pays de la région, mais au-dessus du niveau de l'Union européenne - 7 établissements d'enseignement supérieur pour 1 million d'habitants.

En **France**, il est question plutôt d'un cadre national qui demeure lié au "projet fondateur de la Troisième République". C'est un système marqué par le Centralisme - Une organisation pyramidale (*top-down organisation*). Il s'agit d'un idéal républicain - Un programme national unitaire (programmes et examens nationaux - conception de l'enseignement très centrée sur la matière, voire la discipline). Le rapport Enseignants-Etat est un un lien organique et un rôle marqué par l'expertise disciplinaire, l'idéal du savoir émancipateur au cœur de la conception de la citoyenneté républicaine. Les valeurs clés sont le savoir, l'universalisme, la citoyenneté. En outre, il est question d'un modèle épistémocratique et foncièrement monolingue créant diverses formes d'exclusions sociales/ethniques/linguistiques.

2.1.2 Similitudes concernant l'existence de reformes sur de différents aspects ou niveaux de l'enseignement

Spécificités nationales

En **Albanie**, la réforme curriculaire actuellement en cours vise à développer sept compétences clés européennes: communication et expression, penser, apprentissage, vie professionnelle et environnement, personnel, civique, numérique. Ces compétences renvoient à sept domaines d'études, c'est à dire langues et communication, mathématiques, sciences naturelles, société et environnement, arts, éducation physique/sport et santé, technologie et TICE.

En **Roumanie**, en 1994, un projet de réforme de l'enseignement (curriculum, manuels scolaires, évaluation, formation des enseignants, management scolaire, standards occupationnels) a été engagé. C'est le plus vaste projet de réforme pour l'Europe Centrale. En 1995, la Loi de l'Éducation a défini le statut des langues étrangères à l'école: 1^{ère} langue étrangère au primaire (classe de II^{ème}, puis classe de III^{ème}), étude de 2 langues étrangères obligatoire jusqu'au niveau baccalauréat (épreuve orale de langue), choix de la/des langues - en fonction des possibilités de l'école. La loi de l'enseignement pré-universitaire de 2023 porte sur le dossier éducatif pour les préscolaires et les élèves, (à partir de 2024-2025), les formes d'«éducation» parmi les matières obligatoires, la prévention du décrochage, les bourses de mérite, les dérapages disciplinaires, les cours de parentalité, les situations spéciales, la carrière didactique.

En **France**, en rapport avec la formation des enseignants, une réforme en cours dont l'issue n'est pas connue à ce jour (recrutement à Bac+3 puis formation pro master, proposée dès 2012 [...] mais forte résistance des facultés disciplinaires à prévoir).

2.1.3 Similitudes concernant l'obligation de la scolarisation L'éducation de base commence à 6 ou 7 ans et finit à 16 ou 18 ans. **Spécificités nationales**

En **Serbie**: enseignement obligatoire à partir de 7 ans, l'enseignement secondaire (non obligatoire) commence à partir de 15 ans.

En **Roumanie**: l'enseignement pré-scolaire finit à 6 ans.

En **Albanie**, l'éducation de base commence à 6 ans et obligatoire jusqu'à 16 ans.

En **France**: instruction obligatoire à partir de 3 ans depuis rentrée 2019 et obligation de formation jusqu'à 18 ans à partir de rentrée 2020 (scolarité, apprentissage, stage de formation, service civique, dispositif d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle).

2.1.4 Questionnements et pistes d'exploitation scientifique et pédagogique

Quels sont les impacts des politiques et des réformes éducatives récentes sur l'enseignement des langues étrangères dans les systèmes éducatifs étudiés ? Piste d'exploitation : étude de l'évolution des politiques linguistiques pour identifier leurs effets sur les enseignants ainsi que sur le choix des langues par les parents d'élèves. Intégrer les résultats de cette recherche dans la formation des étudiants et formuler des recommandations à l'égard des décideurs politiques.

Comment les formations initiale et continue des enseignants sont-elles structurées et évaluées pour répondre aux besoins actuels des systèmes éducatifs ? Piste d'exploitation : analyse des dynamiques de formation initiale et continue des enseignants pour identifier les besoins de formation et proposer des solutions adaptées.

2.2 Contenus de la thématique Place des langues en Albanie, en

France, en Roumanie et en Serbie

Les différentes présentations mettent en lumière l'importance de l'enseignement du français dans différents contextes éducatifs en Europe et dans les Balkans, tout en soulignant les tendances et les politiques de promotion du multilinguisme. Elles partagent une préoccupation commune pour le maintien et la promotion de la langue française face aux défis contemporains.

La **présentation de la Serbie** s'est articulée autour des données clés concernant l'enseignement des langues à l'école en Europe selon le rapport Eurydice édition 2023 : les langues les plus apprises à l'école dans le primaire et le secondaire en 2020, de la deuxième langue la plus apprise dans le primaire et le secondaire en 2020, des tendances en pourcentage des apprenants étudiant le français dans le primaire et le secondaire en 2013 et 2020, des tendances en pourcentage des apprenants étudiant l'allemand en 2013 et 2020. Après ces informations, la présentation a porté sur des données concernant les apprenants inscrits aux écoles primaires en Serbie (2014/15-2022/2023), apprenants inscrits dans le secondaire en 2010/2011-2022/2023, les élèves inscrits dans les écoles primaires concernant la première langue étrangère et seconde langue étrangère (2021-2022), la seconde langue étrangère en Serbie (2013/2014-2021/22), la seconde langue étrangère en Serbie dans les écoles secondaires en 2021/2022, le choix de la deuxième langue étrangère dans le secondaire avec des statistiques pour les différentes régions 2021-2022 (comme par exemple la région de Belgrade, la Choumadie et Serbie de l'ouest, la région de Voïvodine, etc.), une comparaison de l'évolution du choix de la langue seconde entre 2013/2014 et 2021/2022 (en Serbie et dans la région de la Voïvodine) dans le secondaire, une courte présentation du projet FLEURS (Français Langue Étrangère au niveau pré-universitaire en Serbie) ainsi que quelques défis et conclusions sur l'enseignement du FLE dans le contexte serbe (perte de la place du français en tant que deuxième langue, acteurs et réseaux de diffusion du français, efforts des professeurs de français pour le maintien de la place du statut et de l'utilité de la langue).

La **présentation de l'Albanie** a abordé un bref historique pour comprendre les racines/la genèse de l'emploi du français et les rapports avec la France du pays, la politique dans le pays favorisant le multilinguisme, le français dans les écoles, les écoles de langues et les sections scolaires bilingues en Albanie, les acteurs de formation continue/francophonie, le plus grand département de français du pays (Université de Tirana), la coopération

franco-albanaise et la promotion de la langue française, la promotion de la langue française, la coopération avec les universités et les formations, la coopération économique et quelques défis et perspectives.

La **présentation de la Roumanie** a porté sur les langues modernes dans l'enseignement secondaire roumain selon Eurydice 2023 (collège et lycée), le développement de l'enseignement professionnel et apprentissage des langues, la place des langues dans le curriculum national du secondaire, les notions de plurilinguisme et multilinguisme ainsi que la promotion du multilinguisme et du plurilinguisme en Roumanie, la place des langues dans le curriculum national du secondaire, les langues modernes dans l'enseignement primaire, le choix du français à l'école primaire comme discipline optionnelle ou obligatoire, le français comme deuxième langue enseignée dans tous les niveaux du pré-universitaire, la place du français à l'école et à la faculté, les classes de langues vivantes intensives et bilingues, la place du français à la faculté en Roumanie contemporaine, la Roumanie et l'OIF, la place du français comme langue véhiculaire (depuis 2014), les roumains et l'anglais véhiculaire (chiffres 2016 Eurostat et chiffres 2019 EF), le français et l'employabilité.

La **présentation de la France** s'est articulée autour des contextes macro et l'enseignement des langues, du champ de recherche en langues, du contexte européen et le CECRL (outil politique et didactique), des enjeux du système éducatif en langues dans le primaire, dans le secondaire et dans le supérieur. En rapport à ces axes de la présentation, il a été abordé la question de l'international, l'enseignement des langues dans le passé et de nos jours, l'élargissement du domaine de la recherche de la didactique d'une langue à celui d'une didactique des langues ou d'une didactique des langues et des cultures, le CECRL et la compétence plurilingue et pluriculturelle, le concept de translangagier, le passage vers le paradigme plurilingue/culturel. Il a été également question du contexte européen, (les pays et les langues officielles), des politiques linguistiques éducatives en Europe et les budgets accordés par l'Union Européenne et par le Conseil de l'Europe, de documents structurant les politiques linguistiques en Europe tels que le CERL (2001 et 2021), pour poursuivre avec les langues dans le système éducatif en France (des enjeux contextuels majeurs et des enjeux intra-contextuels majeurs). Un autre volet de la présentation concernait les langues dans le système éducatif français (le français en primaire) et les

dimensions évaluées dans ce niveau en français langue de scolarisation (principalement la CO et CE de même que l'étude de la langue, l'écrit est introduit en cycle 3). Une information a en plus été consacrée aux parcours spécifiques entre le primaire et le secondaire. Une autre partie de la présentation s'articulait autour des langues autres que le français dans le secondaire (collège: LVE, langues régionales, langues classiques; lycée: LVE et langues régionales). Les derniers aspects de la présentation étaient liés à l'enseignement supérieur en France et les langues en Europe, aux politiques stratégiques dans l'enseignement supérieur et aux politiques de regroupement de même qu'au master en éducation et formation à l'international.

2.2.1 Similitudes concernant l'enseignement du français et l'importance du multilinguisme/plurilinguisme

Spécificités nationales

En **Serbie**, place contrastée du français en tant que langue seconde dans de diverses régions de la Serbie dans l'enseignement secondaire. Actuellement, il y a une plus grande favorisation de l'allemand. Deuxième place du français en tant que langue première après l'anglais, quant au nombre des élèves inscrits et deuxième place en tant que langue seconde dans le primaire après l'allemand.

En **Roumanie**, le français est la 2^e langue moderne la plus étudiée dans au moins un cycle d'enseignement, après l'anglais. Enseignement primaire & secondaire: le français, 1^{ère} ou 2^{ème} langue étrangère pour ~88 % des élèves. Existence de Classe Intensive de langue vivante = classe de l'enseignement pré-universitaire dans laquelle une langue vivante est étudiée pendant au moins 2 heures de plus que le nombre d'heures prévu dans le tronc commun et de Classe bilingue de langue vivante = classe de l'enseignement pré-universitaire dans laquelle une langue vivante est enseignée au moins 3 heures de plus que le nombre d'heures prévu dans le tronc commun, au moins 1 matière non linguistique étant étudiée dans la langue vivante en question.

En **Albanie**, cinq sections bilingues existent. Les élèves bénéficient de 5 à 8 heures par semaine d'enseignement de la langue étrangère principale et de 3 heures par semaine pour une deuxième langue étrangère. 40 à 50% des matières (DNL) sont enseignées dans l'une des langues choisies. Les examens finaux des sections scolaires bilingues sont officiellement reconnus par les ministères de l'éducation des pays respectifs. Ces sections préparent des apprenants à des certifications internationalement reconnues et fournissent une éducation bilingue de haute qualité.

En **France**, les enseignements de langue et de culture d'origine (Elco) sont désormais des enseignements internationaux de langues étrangères (Eile),

facultatifs et ouverts à tous les élèves volontaires des écoles les proposant à partir de la classe de CE1, à raison d'1 heure 30 chaque semaine, en plus des 24 heures hebdomadaires. Une dénomination générique commune à toutes les structures spécifiques de scolarisation des élèves allophones arrivants est adoptée: « unité pédagogique pour élèves allophones arrivants », « UPE2A ». Dans le premier degré: enseignement intensif du français d'une durée hebdomadaire de 9 heures minimum. Dans le second degré: 12 heures minimum avec des temps de fréquentation de la classe ordinaire où l'élève est inscrit; l'enseignement de deux disciplines autres que le français (les mathématiques et une langue vivante étrangère de préférence). Pour les langues autres que le français dans le secondaire: des dispositifs variables selon les établissements et les régions académiques, une offre en langues différenciée selon les lycées au profit des lycées généraux mieux dotés. Il existe également des parcours spécifiques au lycée pour les langues autres que le français: les sections européennes ou de langues orientales, les sections binationales, des sections de langues et cultures méditerranéennes, des stages gratuits d'anglais etc.

2.2.2 Similitudes concernant l'importance de coopération internationale et francophone

Spécificités nationales

Serbie. Mention du projet FLEURS et des efforts de coopérations pour maintenir le français. À l'Université, coopération Erasmus+ avec Bordeaux et Montpellier. Mention du projet *Caravane du climat* en partenariat avec l'Institut français de Novi Sad et l'Ambassade de France. Coopérations avec L'Ambassade de France, l'Association des professeurs de français en Serbie, l'AUF, les institutions culturelles, les musées, galeries, radiotélévision (collaboration avec TV5 MONDE).

Albanie. Historique de l'engagement institutionnel de l'Albanie envers les organismes francophones, signature du traité d'Entente et de Coopération entre la France et l'Albanie en 1994 (objectifs: renforcement des relations bilatérales, soutien au rapprochement européen de l'Albanie), dialogue politique à haut niveau et soutien de la France aux réformes en Albanie. Acteurs de la formation continue/francophone en Albanie (Ambassade de France en Albanie, Agence universitaire de la Francophonie, Réseau des Alliances françaises/ 5 Alliances, Association des professeurs de langue d'Albanie, CREFECO-Centre Régional Francophone pour l'Europe Centrale et Orientale - OIF, Faculté des Langues Etrangères de l'Université de Tirana). Coopération économique (Évolution des relations économiques et commerciales entre la France et l'Albanie, engagement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour soutenir le développement économique et social de l'Albanie, CCI- Chambre de Commerce et d'Industrie France - Albanie. Dans le secteur Énergétique Voltalia a remporté la concession de 30 ans pour la plus grande centrale photovoltaïque des Balkans occidentaux.

Roumanie Les universités et filières francophones en Roumanie sont particulièrement dynamiques (44 universités et instituts de recherche membres de ou associés à Agence Universitaire de la Francophonie, qui

proposent 115 formations diplômantes francophones: 49 licences, 58 masters et 8 doctorats, plus de 300 partenariats réunissant des établissements d'enseignement supérieur en Roumanie et à l'étranger, ce qui contribue à assurer une forte mobilité internationale. Depuis 1994, Bucarest est le siège de la Direction régionale de l'Agence Universitaire de la Francophonie pour l'Europe centrale et orientale (AUF-ECO), avec un réseau de 145 membres dans 23 pays. En 1993, la Roumanie a obtenu le statut de membre à part entière de l'OIF. La Roumanie est un membre important du mouvement francophone. La représentation régionale de l'OIF pour l'Europe centrale et orientale (REPECO) est basée à Bucarest depuis 2014.

France. Regroupement des universités en France (les 4 universités à l'origine sont maintenant regroupés en deux universités: Université de Bordeaux et Université Bordeaux-Montaigne), regroupement des universités en Europe (Enlight: ou fait partie aussi l'Université de Bordeaux), Teacher's academies dont l'objectif est la formation des enseignants européens. Les politiques de regroupement nécessiteraient des formations bi-plurilingues pour accroître les échanges pluriculturels. Deux disciplines pour le master en Éducation et Formation à l'international: Éducation et formation ainsi que Didactique des langues et des cultures, premier master bilingue anglais/français.

2.2.3 Similitudes concernant les défis et perspectives du statut du français, principalement entre les pays des Balkan

Spécificités nationales

Serbie. a) Place de deuxième langue étrangère enseignée perdue au profit de l'allemand et le russe ; bataille pour la deuxième ou la troisième place ; b) rôle fondamental des acteurs et des réseaux de la diffusion du français en Serbie, à savoir Ambassade de France, Service de coopération et d'action culturelle, Institut français de Serbie (Biram/Volim francuski), Association des professeurs de français, Universités Facultés de Lettres, AUF, contexte Erasmus, institutions culturelles-musées, galeries (ex. GMS, SZPB, stations culturelles), radio-télévision (collaboration avec TV5Monde) ; c) professeurs de français en première ligne lorsqu'il s'agit de lutter et de défendre la place, le statut, l'utilité de la langue (militer pour les politiques linguistiques éducatives plus favorables à la diversité des langues auprès des décideurs ministériels, auprès de leurs chefs d'établissement, introduire le français en tant que 2^e langue étrangère dès la 3/4^e classe (10/11ans), valoriser et promouvoir auprès des élèves, futurs étudiants, les formations universitaires ; soutenir les acteurs de l'enseignement sur place à long terme (professeurs, élèves, étudiants-futurs enseignants).

Albanie. Faible utilisation du français dans le discours scientifique et spécialisé, nécessité de soutenir l'éducation en langue française et la formation continue des enseignants; offrir de nouveaux programmes de formation, plurilingues et/ou interdisciplinaires qui répondent aux besoins du marché, à la perspective économique et touristique du pays (apprendre pour accueillir vs apprendre pour partir).

Roumanie. Fort décalage entre politique des langues dans l'enseignement roumain public et sentiment des locuteurs roumains quant à leurs compétences de communication en langue étrangère. Décalage entre position seconde du français comme langue enseignée et langue d'enseignement (filiales francophones), et position tierce (ou moins) comme langue véhiculaire, en particulier comme langue de la communication professionnelle (en Roumanie).

France. Présence de deux enjeux contextuels majeurs (construction européenne-l'union dans la diversité et mondialisation/internationalisation) et d'enjeux extra-contextuels majeurs (article 2 de la constitution-le français est la langue de la République, 75 langues régionales territoriales et d'immigration, le français langue d'instruction pour la scolarisation obligatoire (3 ans à 16 ans).

2.2.4 Questionnements et pistes d'exploitation scientifique et pédagogique

Quels sont les principaux facteurs de la diminution de la place du français dans les contextes éducatifs comme ceux des Balkans ? Piste d'exploitation : identifier les obstacles à l'apprentissage du français et développer des stratégies pour augmenter son attrait auprès des différents publics.

Comment les concepts de plurilinguisme et de multilinguisme sont-ils intégrés dans le curriculum national des pays concernés ? Piste d'exploitation : analyser l'intégration de ces concepts dans le curriculum national et proposer des améliorations.

Quels sont les défis et les opportunités du paradigme plurilingue et pluriculturel dans l'enseignement des langues en France ? Piste d'exploitation : explorer les méthodes et outils pour mieux les intégrer dans l'enseignement des langues. Voir ce qui se fait dans les pays fortement plurilingues (ceux des Balkans) et enrichir les curricula de formation en France

2.3. Regards croisés sur les différents contextes (Première et deuxième thématique)

Les deux sessions ont été suivies par des regards croisés sur les différents contextes, dont voici quelques points discutés :

2.3.1 La formation des enfants dans le préscolaire

En **Serbie**, si dans les crèches publiques il y a un grand nombre d'enfants, la commune soutient financièrement les familles qui ne peuvent pas payer les crèches privées et permet à ces familles de mettre les enfants dans ces crèches. Les crèches sont débordées, mais la situation est meilleure dans les crèches privées. Il y a des programmes pour chaque cycle et on s'adapte au groupe. Il y a des crèches et des maternelles bilingues, ce qui fait que même à partir de l'âge d'un an il est possible d'apprendre une autre langue que sa langue maternelle, donc les enfants deviennent bilingues. Mais le choix de la langue est fondé plutôt sur la suite de la scolarité plus tard, une programmation va être faite en fonction du choix de la scolarité. Dans la région de la Voïvodine, il y a des crèches pour les minorités roumaines, car les enfants sont bilingues dès l'âge de 3 ans. En **Roumanie**, dans le préscolaire travaillent soit les éducateurs ayant reçu une formation en LE, soit les enseignants, mais ce sont généralement des éducateurs. En **France**, le programme du préscolaire existe à partir de 3 ans. En **Albanie**, la formation des enfants dans le préscolaire est assurée par les éducateurs, il y a une formation de deux ans pour eux. Pour le privé, on ne peut pas être sûr que ça se respecte, un contingent d'étudiants de différentes disciplines pour les enfants exerce ce métier. De 3 ans à 6 ans, les enfants ont déjà des portfolios, ce processus a commencé par les jardins d'enfants privés. Ce n'est pas l'État qui impose, mais c'est la concurrence; le secteur public ne coûte pas beaucoup. Les candidats souhaitant travailler dans ce niveau doivent passer par un portail, on va vers une formalisation du niveau préscolaire.

2.3.2 Répartition des élèves dans la classe, concernant le critère ethnique

En **Serbie** quand les élèves entrent à l'école, on a toutes les données sur les élèves; on essaie de ménager une mixité dans les classes en serbe. Exemple: tous les Hongrois ne seront pas dans la même classe, mais il y a aussi des classes inclusives. Toutes les écoles ont en avance une liste des

apprenants selon leur nationalité et leur religion pour veiller à ce que dans les classes il y ait une mixité, un mélange, y compris aussi pour ce qui est de l'appartenance sociale. Un test psychologique pour les apprenants est réalisé aussi pendant la période mars-avril, c'est un test fait à l'âge de 6 ans et qui dure plusieurs mois. En **Albanie**, puisque les minorités se trouvent principalement dans les zones rurales et qu'il y a une baisse du nombre de la population, les enfants des minorités font partie dans les classes ayant un programme en albanais.

2.3.3. Le programme universitaire pour devenir enseignant

En **Albanie**, les futurs enseignants suivent un programme de master et obtiennent des crédits par les modules dispensés (des éléments de pédagogie) par les formateurs des sciences sociales; ceci est valable pour tous les masters visant la formation des futurs enseignants. Il y a un manque d'enseignants pour les disciplines scientifiques, mais pas pour les langues. Il s'agit d'une motivation financière, mais pas seulement. Les filières préparant au métier de l'enseignant ces dernières années en Albanie ne sont pas parmi les plus préférées.

Concernant la profession enseignante et la baisse du nombre d'enseignants, en **Roumanie**, le métier de l'enseignant se féminise et en **Serbie** l'enseignant est polyvalent; les enseignants remplissent leur service en faisant des cours dans plusieurs écoles, ils n'ont pas tous de contrat à temps complet. En **France**, pour beaucoup, cette profession n'est pas valorisée. Le niveau de vie d'un enseignant aujourd'hui n'est pas le même que celui d'il y a 20 ans. L'éducation nationale n'a pas vraiment pensé à l'évolution de la carrière d'enseignant, il s'agit plutôt d'une carrière horizontale.

2.3.4 D'autres points discutés

-les filières qui n'ont pas beaucoup d'étudiants. En Albanie l'État donne de bourses aux étudiants pour les filières qui n'ont pas beaucoup d'étudiants.

-le nombre des apprenants dans les écoles. En Serbie pendant les années 2014-2022 il y eu une diminution du nombre des apprenants due à l'émigration et à la baisse de la natalité. Pour l'Albanie la raison principale est l'émigration de la population.

-la question du plurilinguisme. Le français est enseigné plutôt comme deuxième langue étrangère, mais si elle est accompagnée par une autre langue étrangère elle devient plus importante. En Serbie le choix de la langue est plutôt influencé par les parents, mais pour le moment c'est l'allemand qui a gagné du terrain.

-le choix de l'allemand. La raison pour laquelle l'allemand gagne du terrain n'est pas forcément liée à des démarches particulières d'organismes importants tel que l'Institut Goethe en Serbie. En Albanie le choix est fait en

vue d'une insertion professionnelle rapide en Allemagne en particulier pour les professions de l'infirmier ou du médecin.

-le choix du français en Roumanie. Les apprenants roumains commencent très tôt l'apprentissage de la langue française comme langue seconde. Il n'y a pas de différence entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel.

2.4 Contenus de la thématique Formation des enseignants de français et la place de l'écrit dans les curricula: situation en Albanie, en France, en Roumanie et en Serbie

Les présentations ont souligné l'importance de la formation initiale et continue des enseignants de français, en détaillant les programmes universitaires et les cadres législatifs. Elles ont mis en évidence les standards de professionnalisation, les modules didactiques et les parcours MEEF ainsi que les différents acteurs impliqués dans la formation. Elles ont également apporté des

exemples concrets de formations et de séminaires organisés pour améliorer l'enseignement du français.

La **présentation de la Serbie** s'est articulée autour de la place de l'écrit dans l'enseignement élémentaire-2ème cycle collège, enseignement secondaire général-lycée, enseignement supérieur (licence et master) ainsi que des exemples tirés de manuels de FLE en Serbie. Pour le niveau collège sont précisées les activités linguistiques dans des situations de communication, les activités de compréhension écrite et de production écrite, les stratégies pour améliorer les compétences linguistiques. Pour le niveau lycée sont données les compétences que doit avoir un apprenant en production/compréhension de l'écrit, les stratégies pour améliorer les compétences linguistiques, les thèmes abordés ainsi que les fonctions communicatives. Pour les deux niveaux sont également indiqués des exemples de manuels autorisés par le Ministère de l'Éducation. Concernant le niveau universitaire sont décrits les parcours Licence *Langue et littératures françaises avec une autre langue et culture romanes* et Master ayant la même dénomination que la Licence, formations de la Faculté de Philosophie et de Lettres de Novi Sad. Dans les autres universités en Serbie ces formations s'intitulent *Langue et littérature françaises*.

La **présentation de l'Albanie** a porté sur le contexte législatif concernant l'uniformisation des programmes de master en enseignement, les thématiques et la durée de la formation continue des enseignants, la profession de l'enseignant en tant que profession réglée par la loi, les différentes étapes de la formation initiale et continue, la répartition du nombre des enseignants embauchés selon les langues y compris le français, les standards de professionnalisation des enseignants dans le pays, les différents acteurs avec lesquels sont assurées les actions de formation continue ainsi que quelques exemples de formations réalisées, les perspectives de la formation continue selon le programme national de développement professionnel des enseignants, l'écrit dans le système éducatif universitaire et pré-universitaire. Il a été aussi question des différentes activités langagières liées à l'écrit au lycée de même que la place qu'occupent les tâches scripturales dans l'évaluation finale, la place de l'écrit dans les programmes universitaires ainsi que les modules dispensés

(université).

La **présentation de la Roumanie** a abordé les différentes étapes du parcours de formation des enseignants, la formation initiale (spécialité philologie/traducteurs interprètes/LEA+pédagogie), l'organisation du module pédagogique au niveau Licence, quelques thématiques abordées dans le module didactique en licence, la structure et le contenu du parcours Master Didactique du français (avec une description des disciplines fondamentales et optionnelles), le doctorat et quelques exemples de thèses en linguistique appliquée, la formation continue et les différentes formes de la réaliser dans le pays, à l'international, en ligne, etc. Quelques exemples de formations visant la formation continue, seraient le cours de perfectionnement méthodologique, didactique, managériale, les formations assurées par certains organismes privés, les formations assurées par les universités roumaines en vue de préparer les examens pour l'obtention du Grade II et de l'Attestation définitive à l'enseignement pré-universitaire, le cours de Vichy etc...

La **présentation de la France** a traité du parcours des étudiants, c'est-à-dire le parcours MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) 1^{er} et 2^e degré. Le MEEF 1^{er} degré prépare pour exercer le métier de professeur des écoles, alors que la mention 2^e degré permet

d'accéder au métier d'enseignant en collège ou au lycée. D'autres points traités ont été également les parcours adaptés pour les étudiants en Master 2 disciplinaires non MEEF et Candidat dispensé de diplôme, la formation des enseignants de FLE/S dans les établissements scolaires et universitaires ainsi que hors établissements scolaires et universitaires, les acteurs du FLE/S, quelques acronymes sur le FLE, les enseignants du premier et du second degré et du supérieur dans les établissements scolaires et universitaires, les masters FLE (les études et professions envisageables), les parcours particuliers pour se former à l'enseignement du FLE, le profil des formateurs à l'INSPE, le profil des enseignants de FLE.

2.4.1 Similitudes concernant l'importance de la formation initiale et continue des enseignants ainsi que des autres disciplines en français

Spécificités nationales

Serbie: l'existence de formations licences et master *Langue et littérature françaises avec une autre langue et culture romanes* contenant les disciplines respectives pour la formation initiale des enseignants. Dans les autres universités (comme Belgrade, Kragujevac ou Niš) ces formations s'intitulent *Langue et littérature françaises*.

Albanie: toutes les facultés préparant des enseignants selon les directives du Ministère de l'Éducation et des Sports en Albanie devraient unifier 80 % du contenu de leurs programmes master et harmoniser ces programmes avec ceux du niveau pré-universitaire. La présence d'un CEF (Centre d'Employabilité Francophone) de l'Agence Universitaire de la Francophonie dans les locaux de la Faculté des Langues Étrangères, à Tirana, joue un rôle important pour l'organisation des formations pour les enseignants de français en coopération avec d'autres acteurs de la francophonie tels que le CREFECO et les partenaires non académiques comme l'Ambassade de France etc..

Roumanie: la présence de modules de pédagogie (module 1 monospécialisation, module 1 bi spécialisation, module 2 master autre que master MDID, Master Didactique). Au master didactique du français (réorganisation depuis 2020): 45 % disciplines de spécialité et 55% disciplines pédagogiques.

France: les parcours de formation adaptée: 50% assurée par l'INSPE-Institut

national supérieur du professorat et de l'éducation et 50 % de pratique professionnelle en école ou établissement. Différents acronymes de FLE mettant en évidence également la particularité du contexte français tels que le FLI (français langue d'intégration), le FLSco (français langue de scolarisation), le FLH (français langue d'héritage) et le FLM (français langue maternelle). Différentes étapes pour s'engager comme enseignants du 1 et 2nd degré dans les classes allophones et comme enseignants du 2nd degré détachés dans le supérieur. Différentes étapes (du baccalauréat jusqu'au doctorat) pour devenir enseignant chercheur ou pour avoir des postes à responsabilités comme dans les Alliances Françaises et les Centres culturels. Profils d'enseignants de FLE (étudiants suivant un cursus universitaire dit classique, enseignants changeant de matière d'enseignement, bénévoles, adultes en reconversion).

2.4.2 Similitudes concernant la richesse des programmes et modules de formation, formation pédagogique et master FLE

2.4.3

Spécificités nationales

Serbie: les programmes d'études Licence et Master à l'Université de Novi-Sad. Le programme de Licence portant le titre *Langue et littérature françaises avec une autre langue et culture romanes* c'est un programme de 4 ans. La formation master porte le même intitulé et dure 1 an.

Albanie: les modules et les thématiques de formation continue, la place de l'écrit dans les programmes universitaires et pré-universitaires. Les thématiques des formations sont riches et diversifiées, il s'agit par exemple de formations portant sur la didactique du FLE, le FOS, les technologies éducatives, les systèmes d'information etc..

L'écrit prend une place de plus en plus importante au lycée en vue aussi la préparation à l'examen d'état du baccalauréat. Dans les programmes universitaires au niveau licence l'écrit occupe 57% des contenus, alors qu'au niveau master il s'agit de plutôt de 47%.

Roumanie: les modules didactiques en licence, le master didactique du français et les exemples de thèse en linguistique appliquée. Quelques exemples de licences à titre d'illustration seraient les suivants:

- Licence LLC (français A/ une autre langue étrangère ; français B/ une autre langue étrangère ou roumain-français B)
- Licence LMA - Langues modernes appliquées (anglais A, français B)
- Licence TI (Traduction - Interprétation: roumain, L1, français L2 ou L3, à concurrence avec l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le russe, l'italien, le portugais)

Au niveau master *Didactique du français les disciplines fondamentales sont :*

- Linguistique appliquée à l'enseignement des langues étrangères (limba franceză)
- Didactique de spécialité
- Didactique du domaine approche intégrée du curriculum scolaire

- Recherche pour l'élaboration de la Dissertation
- Pratique pédagogique : dans des écoles sous la coordination d'un tuteur.

Dans l'enseignement public et privé (Anna de Noailles, Ecole Européenne de Français), université.

Quelques-uns de titres de thèses présentés portent sur:

- l'approximation du sens et intercompréhension dans l'acquisition des langues
- la compétence de littératie et la compétence des jeunes pour décoder les fausses nouvelles sur les réseaux sociaux
- les représentations linguistiques des langues vivantes étrangères et de leur apprentissage.

France: le parcours MEEF, le master FLE et les parcours particuliers pour se former à l'enseignement du FLE. Quelques formations en FLE à l'Université Bordeaux Montaigne comme par exemple *Diplôme d'université de Français langue étrangère seconde* ou encore DAEFLE, *Diplôme d'Aptitude à l'Enseignement du Français Langue Étrangère* pourraient être découvertes sur les liens ci-dessous:

<https://defle.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/formations/daefle.html>

<https://formations.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/catalogue-des-formations/diplome-d-universite-1/diplome-d-universite-de-francais-langue-etrangere-seconde-KZDXF83D.html>

2.4.4 Questionnements et pistes d'exploitation scientifique et pédagogique

Quels sont les besoins spécifiques des enseignants de français en termes de ressources pédagogiques et de développement professionnel ? Piste d'exploitation: développer des ressources pédagogiques spécifiques et des programmes de formation continue basés sur les besoins des enseignants de français.

Quels sont les effets des séminaires de formation continue sur les pratiques pédagogiques des enseignants de français ? Piste d'exploitation : réaliser des études sur l'impact des séminaires de formation continue sur la qualité de l'enseignement.

2.5 Contenus de la thématique Ressources pédagogiques pour former les enseignants

Les présentations ont montré la présence de l'écrit dans l'enseignement du français à différents niveaux éducatifs, mettant en évidence l'utilisation et la qualité des manuels et ressources pédagogiques, la formation continue des enseignants et l'utilisation croissante des ressources numériques. On y décrit aussi diverses approches et stratégies didactiques ainsi que des initiatives innovantes pour enrichir l'enseignement du français.

La **présentation de la Serbie** a porté sur la formation des enseignants au niveau universitaire et les matières à visée pédagogique dans le cadre du programme Licence à l'Université de Novi-Sad, Faculté de Philosophie, Département d'études romanes (Module: Langue et littérature françaises avec une autre langue et culture romanes). Il a été aussi question de la formation de master (parcours pédagogique) avec notamment des séminaires organisés pour la formation continue des enseignants comme par exemple le séminaire *Formation continue des professeurs enseignant le français langue étrangère*, ainsi que des professeurs enseignant d'autres matières en français dans l'enseignement bilingue organisé par l'Association des professeurs de français en Serbie, avec également une liste des thématiques traitées lors d'autres séminaires de ce type.

La **présentation de l'Albanie** a abordé les manuels scolaires qui sont utilisés dans le système pré-universitaire, les ressources supplémentaires que les enseignants peuvent se procurer durant les formations, quelques supports de cours donnés aux enseignants ayant suivi des formations grâce à des organismes comme le CREFECO (par exemple les kits de fiches pédagogiques), des ressources utilisées dans les sections bilingues (comme par exemple pour préparer les certifications DELF et pour l'examen de *Matura* ou l'examen d'état du Baccalauréat). Quelques plateformes de libre accès visant la formation des enseignants dans la région Europe Centrale et Orientale ou ailleurs ont été présentées (comme Parlons français, ou RELIEFH), de même que quelques ressources de l'ASCAP (Agence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement pré-universitaire en Albanie) centrées sur l'apprentissage à travers les ressources numériques et la combinaison de différentes approches en fonction des besoins des apprenants. Des ressources numériques portent également sur la compétence de l'écrit.

La présentation de la Roumanie s'est articulée tout d'abord autour de la définition du concept de ressource, de la hiérarchisation des ressources pédagogiques, de la qualité des ressources et les types de ressources (exemple: matérielles, dématérialisées, numériques, revues, guides méthodologiques, plateformes d'enseignement apprentissage, référentiels, cours de perfectionnement, etc.) de la ressource humaine avec des cours en présentiel et en ligne. Ensuite il a été traité la question des manuels avec des exemples de manuels de français du pré-universitaire conçus par les auteurs roumains (leur structure et leur contenu), les points forts et les points faibles des manuels d'après l'année 2007. Un autre point abordé a été une liste des revues pédagogiques, leurs liens et références, ainsi que la catégorie des travaux à accepter pour la publication. Une présentation d'une liste des plateformes dédiées à l'éducation numérique, d'applications, de plateformes éducatives, d'instruments de travail et de ressources pédagogiques libres a également été faite. La présentation a été poursuivie avec des idées d'apprentissage en utilisant des instruments numériques, des ressources éducationnelles numériques, une synthèse des contenus trouvés sur ces plateformes. Un autre volet de la présentation concernait la description des ressources produites par l'équipe de Bucarest à travers divers projets européens: exemples projets *Signes et sens- Lire une recherche active du sens*, *PENSA*, *Digipad*, *le Padlet*, *Mooc le français pour l'Université*, *Apprendre le français par la chanson*.

La présentation de la France s'est penchée sur la place de l'écrit dans les curricula (dans les programmes scolaires et dans la formation à l'INSPE), les différentes ressources utilisées (littérature savante, publications pédagogiques, programmes et autres textes officiels, méthodes, manuels, dispositifs), le modèle traditionnel, la révolution du modèle traditionnel (narratologie et théories du texte, approches psychocognitivistes et psycholinguistiques, génétique textuelle, sociologie et ethnologie de l'écriture), une vision de la didactique de l'écriture. La présentation a été complétée par quelques repères pour former à l'enseignement de l'écrit en FLE/S : quelques repères historiques et théoriques (des dimensions institutionnelles, (inter)culturelles, linguistiques et méthodologiques), différentes approches (approche linguistique, approche rédactionnelle, approche fonctionnelle, approche thématique) de même que quelques ressources pour former à l'écrit et éléments bibliographiques en FLE/S (sociétés savantes, revues scientifiques, revues pédagogiques, référentiels, manuels et éditeurs, ressources numériques, littérature savante) ;

Similitudes concernant la présence de l'écrit dans l'enseignement du français dans différents niveaux éducatifs

Spécificités nationales

-Serbie: présence en filigrane de l'écrit dans les modules plutôt didactiques au niveau universitaire ou objectif affiché dans les compétences visées par les différentes formations pour les enseignants. Un des résultats attendus mentionnés concernant le séminaire *Formation continue des professeurs enseignant le français langue étrangère, ainsi que des professeurs enseignant d'autres matières en français dans l'enseignement bilingue* réalisé en Serbie a été le travail sur la lecture et l'écriture scolaire, à travers une interaction constante et des exercices de médiation (rapport, résumé, paraphrase, etc.).

-Albanie: la compétence de l'écrit est présente dans les manuels scolaires conçus par des auteurs français et approuvés par le Ministère de l'Éducation et du sport, les kits pédagogiques du CREFECO, ainsi que les ressources pour les sections bilingues préparant à des épreuves de langue. Au niveau universitaire, sont utilisés des manuels et une richesse de documents authentiques parmi lesquels le document littéraire est privilégié. Parmi les ressources en ligne destinés aux enseignants il y a des possibilités de travailler la compétence de l'écrit.

-Roumanie: la richesse des ressources décrites montre une présence de l'écrit, comme par exemple dans les manuels post 2007. Un des points forts de ces manuels est la diversification des activités, donc une des compétences visées est également la compétence écrite. L'écrit est visé également sous une forme ou une autre dans les quelques projets présentés (cf. projets ci-dessus mentionnés) *Signes et sens- Lire une recherche active du sens; PENSA, Digipad, le Padlet, Mooc le français pour l'Université, Apprendre le français par la chanson.*

-France: présence de l'écrit dans les curricula dans les programmes scolaires en: C1 - Fonctions, fonctionnement, spécificités, principe alphabétique, conscience phonologique ⇒ acculturation, dictée à l'adulte, écriture tâtonnée
C2 et 3 - Copier, produire, réviser/réécrire ⇒ plusieurs

genres/types d'écrits C4 - Exploiter diverses fonctions et stratégies; argumentation

Lycée - Entrée principale : langue et littérature, écrits divers (résumé, explication, commentaire, dissertation) et écrits d'appropriation.

Dans les formations de l'INSPE on remarque plutôt les aspects suivants en rapport à l'écrit:

- entrée par les genres
- accents mis sur les fonctions
- place des modèles
- écriture en lien avec d'autres disciplines
- travail sur les processus (réhabilitation du brouillon)
- travail sur les conceptions

2.5.1 Questionnements et pistes d'exploitation scientifique et pédagogique

Quels sont les principaux défis rencontrés par les enseignants dans l'enseignement de l'écrit en FLE à différents niveaux éducatifs ? Piste d'exploitation pédagogique : développer des recherches comparatives sur les méthodes de l'enseignement de l'écrit dans différents pays pour identifier les meilleures pratiques.

Quelle est l'efficacité des différents manuels scolaires et ressources pédagogiques utilisés dans l'enseignement du FLE ? Piste d'exploitation pédagogique : conduire des études longitudinales sur l'impact des manuels et ressources pédagogiques sur les compétences en écriture des apprenants.

Comment les théories modernes de l'écriture peuvent-elles être intégrées dans les curricula pour améliorer les compétences des apprenants ? Piste d'exploitation pédagogique : expérimenter des approches thématiques et fonctionnelles de l'enseignement de l'écrit et évaluer leur impact sur la motivation et les compétences des apprenants.

2.6 Regards croisés sur les différents contextes (troisième et quatrième thématique)

Les sessions ont été suivies par des regards croisés sur les différents contextes, dont voici quelques points discutés:

Le statut de l'enseignant dans différents pays. En France, l'enseignant a le statut de fonctionnaire, ce qui n'est pas le cas pour la Serbie et pour l'Albanie.

Les différentes politiques de choix de manuels. En Roumanie et en Serbie, il y a des manuels qui sont conçus, rédigés ou bien supervisés (surtout le cas de la Roumanie où ces derniers temps les manuels sont faits sous Licence de la Maison des langues de France ou d'Espagne) par des auteurs locaux. En Albanie, il s'agit uniquement de manuels conçus par des auteurs français, il n'y a plus de manuels de français conçus par des auteurs albanais. En Roumanie et en Serbie, il y a aussi un processus d'évaluation des manuels rédigés par des auteurs roumains ou serbes. En Serbie sont évalués aussi les manuels étrangers qui vont être introduits dans l'enseignement institutionnel. En Albanie il y a un processus d'évaluation des manuels uniquement d'auteurs étrangers. Les enseignants en France choisissent relativement librement les manuels, voire peuvent s'en passer.

L'importance du partage des ressources. Il est important de partager les ressources utiles pour les enseignants et de favoriser une exploitation efficace par ces derniers. En effet, des ressources, plateformes et applications en libre accès existent, mais comment trouver un mécanisme pour motiver les enseignants à en faire une réelle utilisation dans leurs pratiques de classe ? Dans ce contexte, il est important de réfléchir à la manière dont le projet DIDAFÉ contribuerait à intégrer les contenus prévus dans les pratiques réelles de classes des enseignants

Les compétences langagières travaillées. On remarque dans la région des Balkans que les dernières années il est accordé plus d'importance à la compétence de la production orale qu'à celle de l'écrit et cela est expliqué par une importance accrue accordée à la communication.

Le nombre des crédits accordés à l'écrit dans le système universitaire. En Albanie, il s'agirait généralement de modules de 4 crédits, ce qui correspondrait à une quarantaine d'heures par module. En licence, il y a au moins sept modules qui visent l'écrit comme compétence principale ou transversale à travers des matières à caractère plutôt pratique. En master, il y a au moins trois grands modules de 6 crédits chacun qui viseraient, entre autres, l'écrit pour la recherche.

2.7 Le témoignage des enseignants serbes de français

Pendant les échanges avec deux enseignantes serbes Ivana Utornik du lycée *Laza Kostic*, Mirjana Parežanin du lycée *Isidora Sekulić* et le Président de l'Association des professeurs de français en Serbie, Ivan Jovanović les points suivants ont été traités :

- la situation est pire aujourd'hui, il y a moins de cours de langue étrangère par semaine, suite à une réforme qui a commencé depuis cinq ans.
- le niveau des élèves de français baisse et la motivation diminue, le français n'est pas choisi par les apprenants;
- dans les lycées, les élèves doivent souvent repartir du niveau zéro, car ils n'ont pas de connaissances;
- il serait bien d'avoir plus de projets de jumelage avec des écoles en France;
- il y a dix ans le français dominait au collège, maintenant les parents optent pour l'allemand;
- en Voïvodine, en crèche on peut faire du français, mais il y a un trou après ce niveau et la suite de la scolarité; à noter cependant qu'il y a une différence entre la Voïvodine et le reste de la Serbie;
- l'Association des professeurs de français de Serbie a mis en place des projets qui marchent bien comme le projet sur le français précoce ou les stages pour les professeurs de français.
- il faut changer les directives au niveau politique. En Serbie, il y a eu un accord avec la France qui viserait le renforcement de l'enseignement du français, mais cela n'a pas donné de résultats;
- il y a une dévalorisation du métier du professeur, les salaires ne sont pas attrayants. À l'université il y a très peu d'étudiants qui choisissent la didactique du FLE et c'est optionnel.

Conclusions

Le séminaire a pleinement contribué à la réalisation des objectifs spécifiques du module et par rapport au projet DIDAFÉ. Les discussions et les présentations ont permis une analyse approfondie des politiques éducatives et linguistiques et la diversité des contextes éducatifs, fournissant ainsi une base solide pour le développement de stratégies de formation à l'enseignement du français écrit.

Les participants ont pu (i) bénéficier d'un échange riche en informations et en perspectives, favorisant une compréhension approfondie des pratiques éducatives et des défis communs ; (ii) partager des ressources pédagogiques précieuses ; (iii) identifier les besoins des enseignants et de futurs enseignants en termes de formation initiale et continue.

Le séminaire a favorisé l'échange entre les participants et a ouvert la voie aux futures collaborations et mobilités dans le cadre du projet DIDAFÉ. En plus, la mise en évidence des ressemblances et des différences entre les différents contextes permettra de mieux préparer le module 3 sur les pratiques effectives qui sera finalisé à Tirana (Albanie).

Les deux journées ont permis de mettre en évidence quelques ressemblances, notamment dans la région des Balkans et de la mer noire au niveau:

1. de l'organisation du système éducatif dans les grandes lignes surtout dans les pays de la région;
2. des politiques linguistiques et éducatives surtout dans les contextes hétéroglottes en rapport à la langue française avec évidemment un peu plus de nuances par rapport aux langues de minorités et aux langues de scolarisation;
3. de la place du français, moins d'intérêt pour le français et de plus en plus de place pour l'anglais ou l'allemand;
4. des cadres de références comme le CECRL ou des disciplines théoriques par rapport aux filières de langue littérature et didactique. Le CECRL et toutes les notions qui en découlent, se basant sur une didactique des langues et des cultures, didactique du plurilinguisme et du pluriculturalisme sont également très importants;
5. de la place du français dans les contextes professionnels, peu d'utilisation du français même au sein des entreprises françaises;

6. des partenariats et les acteurs de la francophonie;
7. des grandes lignes des débouchés professionnels et du marché de travail;
8. de la baisse de motivation pour le choix de la profession d`enseignant;
9. des formations universitaires au niveau master concernant les disciplines dispensées pour la formation des professeurs.

On enregistre des différences par rapport (i) au statut des enseignants (fonctionnaires en français, ce qui n`est pas le cas dans d`autres pays) ; (ii) aux contextes relativement homogènes en France (système marqué par un paradigme monolingue), ce qui n`est pas le cas dans les pays partenaires ; (iii) au choix des manuels ; (iv) à la place des DNL et des filières francophones ; (v) au parcours de master MEEF (dans les INSPE) pour la formation des enseignants en France.

2023

2026



DIDAFÉ



Cofinancé par
l'Union européenne

DIDAFE.EU